

Nouveau !

Les jobs citoyens

Tu as entre 14 et 17 ans ?

Tu habites l'une des communes
d'Entre Dore et allier ?






Tu veux faire une action citoyenne et
gagner un peu d'argent de poche ?

Indemnité de 25€ par jour

Tu peux participer aux jobs citoyens !





Qu'est ce que c'est ?

-  Une équipe de **8 à 10** jeunes motivés pour effectuer des petits travaux (excepté pour le job "plan anti-canicule" limité à 2 jeunes)
-  5h de travail et 1h de déjeuner de 9h00 à 15h00
-  Une indemnité à la clé : **25€** par journée citoyenne soit **125€** par semaine.
-  Repas pris en charge par la communauté de communes Entre Dore et Allier
-  Encadré par un artiste ou un technicien qualifié et l'accompagnatrice projets jeunes de la communauté de communes

Comment s'inscrire ?

Pour s'inscrire, il faut remplir la fiche de pré-inscription avant le 1er juin en indiquant le job que tu veux réaliser.

Tu seras ensuite informé par mail si tu as été sélectionné.

-  **Priorité** aux jeunes qui habitent, ou dont l'un des parents habite, sur la commune concernée.
-  Une seule participation par enfant et par année.

Ouverture des inscriptions le 1er avril
Clôture des inscriptions le 1er juin



Problème de mobilité ?

Une navette peut être mis en place !

Contacte Cynthia

Infos et contact

Cynthia SAHUC

Accompagnatrice projets jeunes

07 68 97 80 47

ap.jeunes@ccdoreallier.fr

Les jobs citoyens

Été 2024

Du 8 juillet au 12 juillet

5 jours - 8 jeunes

Embellissement de la ferronnerie
de la mairie de Vinzelles.



Inscriptions : ap.jeunes@ccdoreallier.fr ou 07.68.97.80.47

Du 15 juillet au 19 juillet

5 jours - 8 jeunes

Nettoyage de cours d'eau et arrachage de
plantes invasives à Moissat et Culhat.



Inscriptions : ap.jeunes@ccdoreallier.fr ou 07.68.97.80.47

Du 22 juillet au 26 juillet

5 jours - 8 jeunes

Graff' sur un mur du réfectoire de
l'école à Crevant-Laveine.



Inscriptions : ap.jeunes@ccdoreallier.fr ou 07.68.97.80.47

Mois de juillet

Plan anti-canicule avec le CCAS de Lezoux.
2 jours par semaine - 2 jeunes

Échanges intergénérationnels pour
prendre soin de nos aînés.

Inscription : ccas@lezoux.fr ou 04.73.73.01.00



Le dispositif “jobs citoyens”

Ce dispositif s’inscrit dans le cadre de la politique jeunesse de la communauté de communes “Entre Dore et Allier”, pour offrir aux jeunes de 14 à 17 ans la possibilité d’effectuer une action citoyenne en contrepartie d’une indemnisation.

En quelques mots

- → Pour les jeunes du territoire motivés
- — → Indemnisation de 25€ par jour soit 125€ par semaine
- — — → 1 seule participation par enfant par année
- — — — → Respect de la parité garçons/filles

Des travaux qui répondent au besoins des communes

- → Aménagement de l’espace
- — → Embellissement des lieux
- — — → Entretien de l’environnement
- — — — → Lutte contre l’isolement des aînées

Ces petits travaux ne se substituent pas à un emploi existant ou à un prestataire habituel.



Pourquoi ?

- Favoriser l'implication et l'engagement des jeunes à la vie du territoire.
- Développer une synergie entre les jeunes du territoire.
- Sensibiliser les jeunes au vivre ensemble et au respect des autres.
- Accompagner les jeunes dans une première expérience de travail en équipe.
- Offrir aux jeunes la possibilité de développer des compétences : savoir-faire manuel, créatif, artistique, connaissance de l'environnement, ...
- Améliorer le cadre de vie des jeunes et de la population.
- Rendre le territoire plus attractif pour les jeunes.
- Mettre en relation différents acteurs du territoire pour des actions concrètes et efficaces.

Un partenariat avec les communes du territoire

- → Mise à disposition du matériel et des fournitures
- — → Mise à disposition d'une salle (si besoin)
- — — → Mise à disposition d'un encadrant technique



Fiche de pré-inscription

(À REMPLIR PAR LE JEUNE)



Mes coordonnées :

Prénom : Nom :

Téléphone : Mail :

Sexe : Date de naissance :

Adresse :

Je rentre en classe de :

Collège ou Lycée / Ville :

Autre situation à préciser :

Mes motivations :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du dispositif.

Mon choix :

▲ Inscription à retourner à la communauté de communes :

- par mail à ap.jeunes@ccdoreallier.fr
- papier au 29 Av. de Verdun, 63190 Lezoux :

- Du lundi 8 juillet au vendredi 12 juillet (job ferronneries Vinzelles)
- Du lundi 15 juillet au vendredi 19 juillet (job nettoyage cours d'eau)
- Du lundi 22 juillet au vendredi 26 juillet (job graff' du réfectoire)

Infos : ap.jeunes@ccdoreallier.fr ou 07.68.97.80.47

Si tu coches plusieurs jobs, définis un ordre de priorité de 1 à 3 :
1 = job que tu veux le plus faire
3 = job que tu veux le moins faire

▲ Inscription à retourner au CCAS de Lezoux :

- par mail à ccas@lezoux.fr
- papier au CCAS, Mairie place de la Mairie 63190 Lezoux

Mois de juillet (Plan anti-canicule)

Infos : ccas@lezoux.fr ou 04.73.73.01.00

Documents obligatoires

A JOINDRE LORS DE L'INSCRIPTION

- Fiche d'inscription
- Autorisation parentale
- Photocopie d'une pièce d'identité
- Photocopie de l'attestation d'assuré social
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Relevé d'identité bancaire



Autorisation parentale

(À REMPLIR PAR LES PARENTS)

Nom prénom du responsable légal 1 : _____
Téléphone : _____
Mail : _____

Nom prénom du responsable légal 2 : _____
Téléphone : _____
Mail : _____

Agissant en qualité de Responsable légal de :

Après avoir pris connaissance des points suivant ainsi que du contrat auquel mon enfant s'engage :

→ La communauté de communes Entre Dore et Allier ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants au dispositif des jobs citoyens. L'indemnité attribuée pour la participation à cette action ne sera en aucun cas assimilée à un salaire.

→ Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune. Si celui est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.

→ La communauté de communes Entre Dore et Allier s'engage à souscrire un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à des tiers dans le cadre du déroulement du job. Tous les participants sont tiers les uns par rapport aux autres.

J'autorise mon enfant à :

- participer au dispositif des jobs citoyens
- rentrer seul à l'issue de la journée

- J'atteste que mon enfant ne présente pas de contre-indication médicale à la participation du job citoyen

Information médicale ou allergie : _____

De plus, j'autorise :

- l'équipe encadrante à prendre des photos pour valoriser l'action des jeunes (réseaux sociaux, site internet, presse, journal communal)
- l'équipe encadrante à transporter mon enfant dans un véhicules intercommunal.

Fait à :

Signature :

Le



Contrat d'engagement



ET RÈGLEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

1. Documents obligatoires

J'ai fourni à la communauté de communes Entre Dore et Allier tous les documents obligatoires :

- Fiche d'inscription
- Autorisation parentale
- Photocopie d'une pièce d'identité
- Relevé d'Identité Bancaire
- Photocopie de l'attestation d'assuré social
- Attestation d'assurance responsabilité civile

2. Durée et horaires

Le "job" se déroule pendant les vacances scolaires sur une durée de 5 jours.

Une journée comporte 5h d'action et 1h de pause déjeuner, de 9h00 à 15h00.

3. Déjeuner

Le repas et l'eau est fourni par la communauté de communes Entre Dore et Allier.

4. Equipement de sécurité

L'équipement nécessaire aux travaux (gants, lunettes de protection, ...) est fourni par la communauté de communes Entre Dore et Allier.

5. Usage du téléphone

L'usage du téléphone devra être réduit au minimum.

6. Indemnisation

Est prévue une indemnité journalière de 25€ par jour, soit 125€ par semaine (sous réserve de la bonne réalisation du job).

Elle sera versée par virement bancaire sur le compte du jeune ou celui de son tuteur légal.

Chaque jour d'absence se verra décompté de 25€.

1. Ponctualité

Je m'engage à arriver à l'heure au point de rendez-vous.

Je m'engage à ne pas quitter le lieu de l'action avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.

2. Respect

Je m'engage à respecter mon entourage (autres participants, encadrants, ...).

Je m'engage à prendre soin du matériel confié.

3. Comportement

Je m'engage à réaliser correctement les travaux confiés.

Je m'engage à respecter les consignes données par les encadrants.

Je m'engage à avoir un comportement adapté à la vie collective lors du job.

4. Tenue

Je m'engage à venir avec une tenue adaptée à la nature des travaux (casquette, bottes, jogging, ...)

5. Objet de valeurs

Je suis responsable des objets que j'apporte lors du job citoyen (téléphone, bijoux, ...)

6. Sanctions

Les sanctions sont appliquées en cas de non-respect d'un ou de plusieurs points évoqués dans ce document.

- Exclusion temporaire du dispositif
- Exclusion définitive du dispositif

En cas d'exclusion ou d'abandon de poste :

- Perte de l'indemnisation

J'atteste avoir pris connaissance du présent contrat et règlement et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait à :

Le

Signature du participant précédé de la mention Signature de la présidente :

« Lu et approuvé » :

